

ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SA FERME

4 jours de formation vivante et collective pour avancer et construire son projet de transmission, que vous soyez à deux, cinq ou dix ans de la retraite

Public

Agriculteurs-trices qui souhaitent transmettre leurs valeurs et savoirs-faire, qu'ils aient ou non un repreneur.

Pré-requis

Aucun.

Dates

J1 : lundi 6 décembre 2021.
J2 : mardi 14 décembre 2021.
J3 : vendredi 7 janvier 2022.
J4 : mardi 1er février 2022.

Durée totale

28h00 - 4 journées.

Lieu

À définir en fonction des participant-es. En Eure-et-Loir.

Coût

1022€. Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation. Reste à charge des participant-es : 120€.

Objectifs

- * Acquérir une démarche pour avancer dans la préparation de la transmission,
- * Avoir de la méthode pour évaluer la valeur de sa ferme,
- * Identifier les aspects juridiques fiscaux et sociaux de la transmission,
- * Se préparer à la reprise.

Contenu

Jour 1 : prendre en compte les différents regards et enjeux côté cédant et repreneur, identifier les points de vigilance pour préparer une transmission.

Jour 2 : connaître les différentes façons d'évaluer la valeur de sa ferme à travers des cas concrets, le compromis entre ses objectifs de vente et les moyens du repreneur.

Jour 3 : connaître et s'appropriier les différentes modalités juridiques, les aspects fiscaux et règlementaires d'une transmission, identifier les bons interlocuteurs et les démarches administratives à réaliser.

Jour 4 : identifier les éléments clés pour choisir un repreneur et établir une relation de confiance, identifier les actions à entreprendre, mieux se connaître et envisager son projet après avoir transmis.



Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et exercices pratiques en salle, échanges dynamiques entre stagiaires.

Intervenants

Brigitte CHIZELLE (Autrement-dit), sociologue, **Francis VARENNE**, juriste-fiscaliste et **Geneviève MARTEAU**, expert foncier.

Renseignements et inscriptions

Inscription obligatoire avant le 6 décembre 2021 auprès de Ninon KRATCHKOVSKY, responsable de stage-formatrice à l'ADEAR28 (Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Eure-et-Loir) :

instal-transmi@adear28.org - 07 69 10 53 19

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Modalités pratiques

Horaires : de 9h30 à 17h30.

Modalités d'évaluation

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Avec le soutien financier de :



SE FORMER AVEC L'ARDEAR

Cette formation est animée par l'Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Eure-et-Loir et proposée par l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural (ARDEAR) du Centre-Val de Loire agréée organisme de formation.

Suivez l'offre de formation via la rubrique « formations » de l'ARDEAR CVL sur :
www.ardearcentre.org

Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural
du Centre-Val de Loire : 02 54 43 32 94 - contact@ardearcentre.org

87A route de Château-Renault - 41000 Blois

 Ardear Centre-Val de Loire - Réseau de l'Agriculture Paysanne

 ARDEAR Centre-Val de Loire

